

LE DEMANTÈLEMENT DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DEPUIS LA MATERNELLE JUSQU'À L'UNIVERSITÉ.

Les réformes des ministres de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur programment le démantèlement systématique du service public de l'éducation en France.

Quelques principes simples sont appliqués à tous les niveaux

Une baisse quantitative du nombre d'heures d'enseignement :

- ◆ maternelle et élémentaire : passage de 26 à 24 h par semaine soit **3 semaines de classe en moins** par an et l'aide personnelle se réalise en dehors des heures de classe.
- ◆ secondaire : passage de **30 h minimum** actuellement d'enseignements disciplinaires à **27 h maximum**.
- ◆ université : en Licence, diminution du nombre global d'heures consacrées à la discipline choisie (réduction de moitié en première année). La qualité de la formation est touchée.

► *L'alibi de l'allègement du rythme pour les plus petites classes ne trompe personne : il s'agit de mesures d'économie purement budgétaire.*

Une réduction de l'offre d'enseignement :

- ◆ maternelle : suppression de la scolarisation des tout petits, fragilisation à terme des petites et moyennes sections (en dessous de 5 ans) : vers leur disparition au profit des '**jardins d'éveil payants**' ?
- ◆ élémentaire : programmes marginalisant les activités d'éveil, de créativité et de construction de la pensée...
- ◆ secondaire : resserrement du choix des options, marginalisation de certaines disciplines majeures (SVT, SES, Littérature, Histoire-Géographie etc.) ; suppression du BEP ; passage du Bac Pro. en 3 ans au lieu de 4 ans
- ◆ université : **pression budgétaire** drastique sur les IUT et annonce de leur suppression à moyen terme ainsi que suppression de certaines disciplines en licence considérées comme moins "rentables" économiquement, notamment les sciences humaines. **Suppression des IUFM** qui assurent la formation au métier d'enseignant.

► *À tous les niveaux, l'offre de formation se réduit. La culture n'a plus sa place dans le système Darcos : les enfants des milieux défavorisés en seront les premières victimes.*

Le principe du 'KIT' ou l'enseignement en pièces détachées :

- ◆ secondaire : **morcellement de l'enseignement** en 'modules' semestriels, alors que la durée et la continuité sont nécessaires aux apprentissages ; le 'zapping' disciplinaire est préféré à l'approfondissement et à la consolidation des acquis ; le 'groupe-classe' est disloqué de même que les équipes pédagogiques, alors que le seul traitement de l'échec scolaire ne peut être que collectif.
- ◆ université : premières années **vidées de leur contenu** par un émiettement des enseignements, une formation superficielle, un affaiblissement des contenus disciplinaires ; la "semestrialisation" de l'année nuit à la continuité de l'enseignement et à un véritable projet pédagogique cohérent et exigeant.

► *Ce principe du 'kit' s'oppose à une réflexion globale sur la cohérence et la progression des programmes, du primaire au baccalauréat.*

La mise en concurrence des élèves, des enseignants et des établissements :

- ◆ élémentaire : évaluations nationales et livret de compétences (inadaptés) inutilisables sinon pour quantifier et comparer les écoles principalement, mais aussi les élèves avec la mise en ligne des évaluations nationales.
- ◆ secondaire : **mise en compétition des établissements** entre eux ; le choix de l'inscription apparemment laissé aux parents se heurtera à la **sélection (sur dossier)** par les établissements, renforçant les **inégalités sociales**.
- ◆ université : La loi 'Liberté et Responsabilité des Universités' (LRU) donne une autonomie de gestion aux universités et vise à mettre en concurrence les universités dans un **système à deux vitesses** : pôles d'excellence universitaires d'un côté, simples collèges universitaires sous-dotés, coupés de la recherche, de l'autre.

► *Cette mise en concurrence se fera au bénéfice des établissements les mieux dotés et renforcera un système à plusieurs vitesses. Le prétendu choix laissé aux parents pour la scolarisation de leur enfant se heurtera à la sélection des établissements : sélection par évaluation, sélection financière.*

Le financement des études et de la scolarité : à la charge des familles et des étudiants :

- ◆ maternelle et élémentaire : jardins d'éveil payants ; le passage à la semaine de 24h sur 4 jours laisse les parents supporter seuls les frais de garde des enfants le mercredi
- ◆ secondaire : avec la suppression de postes de Conseillers d'Orientation, la responsabilité de l'orientation est transférée à des **personnes non qualifiées**... alors même qu'est prévue une semaine de réorientation entre les deux semestres : pour les parents, un recours aux bilans d'orientation payants dans le privé ?
- ◆ université : La LRU a pour objet de dégager de nouveaux financements pour les universités, d'où l'**augmentation des frais d'inscription** pour les étudiants, générale en Europe ces dernières années (autour de 2000 euros en Italie, 9000 euros par an pour une université moyenne en Grande Bretagne).

► *Le principe d'une éducation laïque gratuite est, dans les faits, remis en question. Le nouveau système accroîtra les inégalités, contre la mixité sociale.*

Fausse autonomie et vraie centralisation des pouvoirs :

- ◆ primaire : les futurs Établissements public d'enseignement primaire (**E.P.E.P.**) seront des regroupements d'écoles, administrés par des Conseils d'Administration où les enseignants seront largement minoritaires ; ces regroupements entraîneront la **fermeture d'écoles** moins 'rentables'.
- ◆ université : Avec la **L.R.U.**, les pouvoirs du président de l'université sont considérablement accrus, **sans garde-fou prévu par la loi** ; participation des enseignants-chercheurs et des étudiants au CA réduite.

► *Ce nouveau mode de gestion signe la bureaucratisation du système.*

Suppression des aides aux enfants et aux étudiants :

- ◆ primaire : suppression des **RASED** (3000 enseignants spécialisés auprès des enfants en grande difficulté), que ne compense pas " l'aide personnalisée " assurée par des enseignants non spécialistes. L'accompagnement se résume alors à garder le plus longtemps possible les élèves sur les écoles !
- ◆ secondaire : **réduction des postes** d'infirmières, de médecins scolaires, des Conseillers d'Orientation... Disparition des heures d'aide individualisée et des classes dédoublées.
- ◆ université : La réduction du nombre de bourses (rapport Lambert), la suppression du stage d'un an rémunéré pour les étudiants qui auront réussi les concours de l'enseignement, des projets encourageant l'endettement des étudiants désirant faire des études, d'où une sélection sociale accrue.

► *L'état fait payer son désengagement financier aux familles.*

L'évaluation et le contrôle contre la formation :

- ◆ maternelle et élémentaire: Évaluations nationales et livret de compétences inadaptés, inutilisables pédagogiquement sinon pour quantifier et comparer ; pilotage du système éducatif par les seuls résultats impliquant le **bachotage au détriment d'une réelle construction des savoirs**, de la culture, de la pensée personnelle.
- ◆ secondaire : SCONET, instrument de fichage des élèves ; appel à offre sur le contrôle des enseignants (" veille de l'opinion ") : le **choix du contrôle et de la répression** au lieu de la formation.
- ◆ université : pour les enseignants, une évaluation purement quantitative et arbitraire de leurs travaux, au lieu de l'évaluation collégiale actuelle, fragilise la recherche. Cette **évaluation bureaucratique** des enseignants est principalement motivée par la volonté de supprimer des postes, avec pour conséquence la **diminution de l'encadrement** des étudiants.

► *L'évaluation est coupée d'un programme de remédiation et de formation : elle devient un simple instrument de classement, de sélection et de contrôle.*

Vers la " déprofessionnalisation " du corps enseignant :

- ◆ primaire : La formation des enseignants est remise en cause (" masterisation ", **suppression des IUFM**). Le projet de création des jardins d'éveil où l'accent est mis sur la garde des enfants et non sur l'enseignement, la diminution du nombre de remplaçants qui amène l'institution à recruter des contractuels via une Agence Nationale de Remplacement (ANR) mettra, devant les enfants, des **adultes qui ne sont pas formés** au métier d'enseignant.
- ◆ secondaire : généralisation du recours aux remplacements par des **vacataires sous payés, mal formés**, pour des contrats courts (200h maximum) : combien de remplaçants (s'il y en a...) un élève verra-t-il défiler dans l'année ? Généralisation de la bi- ou trivalence (un enseignant pourrait indifféremment enseigner l'anglais, le français, l'histoire...) au détriment d'une vraie compétence dans la matière enseignée.
- ◆ université : La formation des futurs enseignants du secondaire (" mastérisation des concours ") bouleversée : baisse du niveau de connaissances demandé dans la discipline, baisse de la formation pratique (suppression de l'année de stage). Or **l'enseignement est un métier qui s'apprend**. L'affaiblissement des concours de recrutement nationaux va ouvrir la voie à la **généralisation des enseignants vacataires** et donc à des **remplacements de courte durée**. Cette réforme est cohérente avec celle des lycées : elle va permettre la mise en place des enseignements modulaires, avec des enseignants non titulaires, donc facilement recrutés puis mis à pieds.

► *Conséquences : baisse de qualité de l'enseignement et remise en question de la compétence et de la légitimité même du rôle de l'enseignant.*

Nous refusons cette entreprise de démantèlement sans précédent de l'Éducation Nationale, de la Maternelle à l'Université.
Nous refusons la démission des pouvoirs publics quant à la formation et l'instruction des enfants et des jeunes.
Nous appelons parents, enseignants, élèves, étudiants, à manifester leur opposition aux Réformes Darcos / Péresse.

Enseignants du primaire, du secondaire, de l'Université, parents d'élèves.

www.agnationale.org

Veillez ne pas jeter ce tract sur la voie public.